

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mars 2024
SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 19 mars 2024

Administration générale :

- Autorisation de paiement – dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires des enfants scolarisés hors du Dorat – Commune de Magnac-Laval, **Adoptée à l'unanimité**
- Organisation des temps scolaires, **Adoptée à l'unanimité**
- Location de locaux au Centre Artémis – Tarifs au 1^{er} avril 2024 et provisions sur charges, **Adoptée à l'unanimité**
- Versement d'une subvention de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du patrimoine privé local, **Adoptée à l'unanimité**
- Organisation d'un concours de peinture 2024 par l'Association Couleurs d'Aquitaine, **Adoptée à l'unanimité**
- Contrat de sécurité – **Adoptée à l'unanimité**

Comptabilité :

- Présentation et vote des comptes de gestion 2023 – budget principal et annexes – **Adoptée à l'unanimité**
- Présentation et vote des comptes administratifs 2023 – budget principal et annexes – **Adoptée à l'unanimité**
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 – budget principal et annexes, **Adoptée à l'unanimité**
- Débat d'orientations budgétaires 2024 – **Pris acte à l'unanimité**
- Collégiale Saint Pierre Es Liens – entretien de l'orgue et des cheneaux – demande de subvention auprès de la DRAC, **adoptée à l'unanimité**
- **Rajout à l'ordre du jour (voté à l'unanimité) : école de musique – plan de financement et demandes de subventions – Adoptée à l'unanimité**

Ressources Humaines :

- Prime pouvoir d'achat, **Adoptée à l'unanimité**
- Mise en place de l'Épargne temps, **Adoptée à l'unanimité**
- Personnel communal – mise à jour du tableau des emplois suite à avancements de grades – **adoptée à l'unanimité**

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – **pris acte à l'unanimité**

Pour information :

- Création d'un groupe EnR (en commission d'urbanisme),
- Point sur les travaux de la Collégiale.



Le Maire,

Bruno SCHIRA

La Secrétaire,

Edith BARDET